54e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 43 28 OCTOBRE 1937

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Les églises romaines du xe siècle, d'après Emile Mâle. — Otton III et ses constructions autour de l'an 1000. — II. Révélations sur le rôle de Delcassé dans l'affaire de l'expédition de Salonique en 1915. — Curieuses notes d'un témoin sur les divisions au sein du ministère Viviani, et sur les causes réelles de la démission de Delcassé en octobre 1915. — III. Etudes de Daniel-Rops sur les diverses classes en France : la classe ouvrière, la classe paysanne, la bourgeoisie. — Espoir en l'avenir du pays, malgré sa stagnation actuelle. — IV. Importantes publications documentaires sur les Missions sous Pie XI.

I

C'est toujours une bonne fortune qu'un article de M. Emile Mâle. Son nom est peut-être le plus grand, à l'heure actuelle, dans le domaine de l'archéologie religieuse. Ses livres font autorité et leur documentation ne vieillit pas. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre, il nous donne une étude intitulée : *Sur les Eglises romaines du Xe siècle*, qui nous transporte immédiatement sur le mont Aventin.

C'était, à cette époque, et depuis la fin du monde antique, la « colline des grandes familles romaines. »

Près des maisons aristocratiques, se trouvaient des couvents illustres. Deux surtout étaient célèbres : celui de Sainte-Marie-Aventine, soumis depuis peu à la règle de Cluny par S. Odon, venu de France, et celui des Saints-Boniface-et-Alexis, où se coudoyaient des moines de toute provenance, latins, grecs et slaves, et d'où partaient les missionnaires qui allaient évangéliser les païens des bords de la Baltique.

Ces deux couvents existent toujours, mais avec de grandes transformations. Le premier est devenu le Prieuré de Malte, élevé sur les dessins de Piranèse, et le second a cédé son emplacement à une église du xviiie siècle, où seule l'épitaphe du père de Crescentius, encastrée dans un mur, rappelle le cloître primitif.

Au couvent de Saint-Boniface vivait à la fin du xe siècle, un homme extraordinaire, un apôtre admirable, un véritable héros : S. Adalbert, évêque de Prague. A la suite de ses prédications en Bohême, où il avait eu terriblement à souffrir d'une population encore sauvage, il s'était réfugié à Rome, épuisé de fatigue, pour y prendre un peu de repos.

Tout près du couvent se dressait le palais du jeune empereur Otton III, venu dans la ville éternelle pour son sacre. Après la cérémonie, il avait envoyé au monastère le magnifique manteau dont il était paré. On y voyait brodés les thèmes les plus redoutables de l'Apocalypse, dont, à l'approche de l'an Mille, les imaginations commençaient à être hantées. Les terreurs des derniers jours avaient dominé le sacre d'Otton à Saint-Pierre ; lui-même en était tout pénétré.

« Tout était étrange chez ce jeune homme ; tout chez lui étonnait les Romains et, plus encore que les Romains, les Allemands ses compatriotes. Fils d'une princesse de Constantinople, élevé dans le culte de la civilisation hellénique, dédaigneux de la barbarie germanique, il avait adopté dans son palais de Rome le cérémonial byzantin. Les grands officiers de sa Cour portaient des noms grecs et il prenait ses repas, seul, revêtu d'un manteau d'or, assis sur une estrade, devant une table en sigma. Cette pompe annonçait ses grands desseins. Il n'aspirait à rien moins qu'à la monarchie universelle. Il avait près de lui un homme d'un vaste savoir, qui, dans ce siècle d'ignorance, passait pour un magicien, à la fois humaniste, mathématicien et astronome : le français Gerbert. Tout nourri de culture classique, admirateur passionné de l'antiquité, il avait fait sentir au jeune homme la majesté de l'Empire romain et lui avait donné le désir de le faire revivre. Ce qu'Otton III voulait ressusciter, ce n'était pas seulement l'Empire de Charlemagne, trop étroit pour ses songes, mais l'immense Empire de Constantin. Gerbert se prêtait avec complaisance aux rêves de son élève, et, lorsqu'il devint souverain pontife en 999, il prit le nom de Sylvestre, le grand pape du triomphe de l'Eglise, voulant signifier par là qu'il allait travailler au bonheur du monde, comme un nouveau Sylvestre collaborant avec un nouveau Constantin. »

Il existe à la bibliothèque de Chantilly une miniature représentant Otton III : « Jeune et beau, il tient avec noblesse d'une main un long sceptre, de l'autre le globe du monde orné de la croix. Des femmes couronnées s'inclinent devant lui et lui présentent des globes d'or plus petits que celui du souverain. Ce sont les nations venant rendre hommage à leur suzerain. Cette conception d'un empire chrétien, dont tous les peuples seraient réunis par l'amour, est un rêve dont nous sentons la grandeur. »

Rien de plus émouvant que de voir, en un siècle qui nous paraît si douloureux et si déshérité, ces deux hommes, Otton et Gerbert, animés de cette magnifique aspiration vers l'unité humaine qui vient directement de l'Evangile du Bon Pasteur, mais que la chute de l'Empire romain avait déconcertée, tout comme les divisions actuelles du monde la troublent dans nos propres esprits, à 900 ans d'intervalle.

En contraste frappant avec l'ampleur de ses visions politiques et religieuses, Otton devait d'abord rétablir l'ordre dans Rome et n'y parvenait pas sans peine.

En son absence, le patricien Crescentius avait soulevé la ville, chassé le pape allemand Grégoire V, choisi et imposé un pape nouveau, mis la cité en état de défense. Entre les Romains et les Allemands, l'inimitié était constante. Dès que les Germains étaient partis, la révolte grondait contre eux et leurs hommes. Mais leur puissance militaire était telle qu'il leur suffisait de revenir en force pour tout remettre sous le joug.

Crescentius, enfermé dans le château Saint-Ange, s'était défendu avec courage ; mais, après un long siège, la forteresse avait dû se rendre, et Crescentius, fait prisonnier, avait été décapité. Son cadavre et ceux des douze « chefs de quartier » de Rome avaient été dressés sur des potences, au sommet du Monte Mario, pour servir d'exemple. Pourtant, Otton permit ensuite que Crescentius fût enseveli à San Pancrazio, où sa famille fit placer une épitaphe que Baronius nous a conservée, et dont toute allusion à sa lutte contre l'étranger était soigneusement écartée. Rome tremblait devant Otton, mais toutes ses proclamations la laissaient renfrognée et boudeuse. Le souvenir du drame de Crescentius jetait son ombre sur le règne.

Otton, de son côté, sentait des remords. Il y avait deux hommes en lui : le César-Auguste, empereur universel, futur maître du monde, que la passion d'orgueil avait rendu impitoyable, et l'humble croyant, qui tremblait pour son salut personnel. S'il tenait de sa mère byzantine le sentiment de la grandeur, il avait reçu de sainte Adélaïde, sa grand'mère, celui de l'humilité.

Le sang de Crescentius obsédait son esprit. Il entreprit à pied le pèlerinage à S. Michel au mont Gargano, pour obtenir son pardon du ciel. Ce lieu était alors très fréquenté. « On n'entrait qu'en tremblant dans le sanctuaire plein d'ombre, dont le seuil portait l'inscription biblique : *Terribilis est locus iste !* »

Le jeune empereur aimait les grandes émotions religieuses. Nous le voyons en visite au Mont-Cassin et à Subiaco, sur les traces du grand S. Benoît, ou encore enfermé pour quelques jours, loin des courtisans, dans une cellule cachée d'ermite, près de l'église Saint-Clément. Il recherchait avidement les hautes conversations de trois personnages très saints du siècle, que l'Eglise honore et admire : Romuald, fondateur des Camaldules ; Nil, qui devait mourir à Grottaferrata, à l'âge de 96 ans, l'un et l'autre obsédés de l'au-delà, grands voyageurs, poursuivis par une inquiétude mystique inapaisable ; et enfin Adalbert.

« Dans ce sombre xe siècle, il n'y avait, ni poètes, ni écrivains, ni philosophes, car ceux qu'on pourrait citer étaient incapables de toucher les cœurs ; il n'y avait que ces ascètes et quelques grands moines de Cluny pour soulever l'humanité, qui retombait au limon originel.

Otton subissait l'influence de ces âmes ardentes, mais ce fut peut-être S. Adalbert qui le toucha le plus profondément. Ce Slave inquiet, errant à travers l'Italie, la France, la Bohême, la Hongrie et la Pologne, avait la passion du sacrifice. Il aspirait de toute son âme au martyre. Ce martyre, on le trouvait alors chez les peuplades de l'Est. S. Adalbert alla le chercher en Prusse, sur les bords de la Baltique. Il fut tué en enseignant l'Evangile à ces populations païennes et sa tête exposée sur un pieu, comme un trophée. Le duc de Pologne racheta ses restes aux barbares et les déposa dans la cathédrale de Gnesen. »

Otton fut profondément frappé de cette mort. Il considéra Adalbert comme son protecteur céleste et ne tarda pas à faire entreprendre — probablement en 998 — une église en son honneur dans l'île du Tibre. De son palais sur l'Aventin, il en voyait monter les murs. Mais bientôt il voulut aller prier au tombeau du nouveau saint, à Gnesen, et il partit pour l'Allemagne et la Pologne. Il en rapporta un précieux trésor : une relique de S. Adalbert.

Il avait, avant de revenir à Rome, passé par Aix-la-Chapelle pour vénérer le tombeau de Charlemagne : « On nous raconte qu'il fit ouvrir le tombeau et contempla le grand empereur, assis sur son trône, la couronne sur la tête, le sceptre à la main. Une croix d'or brillait sur sa poitrine : Otton n'hésita pas à s'en emparer, comme d'un souvenir de famille qui lui revenait de droit. »

Otton se peint là tout entier, avec son ambition de maître du monde et ses élans mystiques.

Avant de quitter Aix-la-Chapelle, il y avait fondé une église en l'honneur de S. Adalbert. Sur sa route vers l'Italie, il en fonda une autre à Ravenne, une troisième à Subiaco. Quand il arriva à Rome, l'église commencée par ses ordres était terminée. Il y déposa les reliques de son ami et la fit consacrer sous son nom. Certains chroniqueurs racontent qu'il y fit placer encore les restes de S. Barthélemy, apôtre, et bien que d'autres aient attribué ce fait à Otton II, une inscription du pape Pascal II, en 1113, atteste que le Saint-Siège rattachait cet événement à Otton III.

Cela nous amène, avec M. Emile Mâle, à parler de la curieuse histoire des reliques de S. Barthélemy, qui devaient, dans la suite, donner à l'église édifiée par Otton III, son nom définitif : St-Barthélemy-en-l'Ile.

« On racontait que le corps de l'apôtre, martyrisé en Arménie, avait été apporté par les chrétiens dans la ville de Dara, en Mésopotamie. Quand les Perses envahirent l'Empire byzantin, ce corps sacré fut emporté jusqu'au Pont-Euxin, mis dans un cercueil et confié aux flots, qui le déposèrent sur le rivage de l'île Lipari. Une église y fut élevée, qui devint un lieu de pèlerinage très fréquenté, jusqu'au jour où les musulmans de Sicile, ayant fait la conquête de l'île, détruisirent le sanctuaire et dispersèrent les ossements de l'apôtre. Un moine les recueillit et les apporta à Bénévent. Ce sont ces reliques qu'Otton III voulut posséder. On racontait à Rome que les habitants de Bénévent, ne pouvant se résigner à perdre le protecteur de leur cité, avaient trompé l'empereur et lui avaient remis, au lieu des restes de saint Barthélemy, ceux de saint Paulin de Nole. On ajoutait qu'Otton III, instruit de la fraude, était revenu à Bénévent à la tête d'une armée et s'était emparé de vive force des reliques de l'apôtre. »

On expliquait de la sorte à Rome comment St-Barthélemy-en-l'Ile se vantait de posséder, en même temps que les reliques de cet apôtre, celles de S. Paulin de Nole. Mais les Bénéventins n'acceptèrent jamais cette explication, ils écrivirent des

livres pour la réfuter. Les érudits romains en publièrent d'autres pour leur répliquer. La querelle dura des siècles. Les Bollandistes, vers 1740, exposèrent tout le débat dans les *Acta Sanctorum*, sans le résoudre. Bénévent et Rome continuèrent donc à honorer S. Barthélemy, chacune de son côté.

Mais revenons à Otton III. Partagé dans ses rêves, il décida qu'il serait non pas ermite ou moine, mais César. Il fit demander la main d'une princesse byzantine et sa demande fut favorablement accueillie. Mais soudain, une révolte éclata contre lui à Tivoli, puis à Rome. Il fut assiégé dans son palais de l'Aventin, dut s'enfuir et se réfugia à Ravenne, d'où il revint assiéger la ville qu'il ne pouvait se résigner à perdre. Malade, découragé, veuf de son rêve, il fut saisi par la fièvre dans le château de Paterno, près du Soracte. Il lutta quelques jours contre son mal, communia des mains du pape Sylvestre II (Gerbert), puis mourut, le 23 janvier 1002. Il n'avait que 22 ans. Rome l'ayant renié et trahi, il avait demandé à être enseveli auprès de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle.

Son palais sur l'Aventin a disparu sans laisser de trace. Il ne reste plus de lui à Rome que l'église qu'il avait dédiée à S. Adalbert, mais dont nous avons expliqué le changement de nom.

« Il y avait dans cette Rome du x^{e} siècle, écrit M. Mâle, une grandeur et une désolation que nous pouvons à peine imaginer.

« Qu'était la Rome de Chateaubriand auprès de celle-là ! Les pèlerins y accouraient pour vénérer le tombeau des apôtres, mais ils y étaient retenus par un enchantement. Ils avaient sous les yeux un spectacle inouï : des palais à moitié dépouillés de leur revêtement de marbre, des villas patriciennes décorées de leurs nymphées, dont les derniers restes ne disparurent qu'au xvi^{e} siècle, des rues aux dalles de basalte bordées de portiques croulants, des statues renversées auprès de leurs piédestaux, des pans de murs où des fresques exquises restaient attachées, des thermes gigantesques abritant encore sous leurs voûtes leurs piscines taries, leurs cuves de porphyre et les divinités marines de leurs mosaïques, la masse écrasante des cirques, des théâtres, des amphithéâtres, des tombeaux impériaux, dont cinq siècles n'avaient pas encore triomphé, et, çà et là, sur les collines, les restes des vieux bois sacrés au sombre feuillage. La Rome imaginaire d'Hubert Robert, cette Rome de rêve, où un sphinx égyptien est couché auprès d'un portique aux colonnes bleuies par l'incendie, où de hautes voûtes laissent apercevoir au loin l'abside à caissons d'un temple dont les arbres disjoignent les pierres : c'est la Rome d'Otton III. »

L'église dédiée par lui à S. Adalbert était bâtie sur l'emplacement d'un temple d'Esculape. Ces temples étaient ordinairement petits, mais entourés de vastes portiques où les malades venaient passer la nuit et où ils voyaient, en rêve, le dieu leur apparaître et leur prescrire les remèdes. Ce fut au temple et à ses portiques qu'Otton III emprunta les colonnes de son église.

De nos jours, le visiteur de ce sanctuaire n'en peut reconnaître l'antiquité. Il n'aperçoit qu'une façade classique, élevée en 1624 par Martino Longhi. A l'intérieur, des chapelles dédiées à S. François d'Assise, à sainte Marguerite de Cortone, à S. Antoine de Padoue signalent la présence séculaire des Franciscains comme desservants de l'église. Où retrouver Otton III et son siècle farouche ?

Mais il faut se rappeler que les fréquentes crues du fleuve ont exigé de nombreuses réparations à l'édifice. Il y avait déjà eu, sous Pascal II, une restauration importante. En 1557, l'église entière faillit être emportée ; la violence du courant fut telle que la vieille façade s'écroula, ainsi qu'une des nefs latérales. L'église fut abandonnée durant plusieurs années. Elle ne fut complètement relevée qu'au xvii^{e} siècle, repeinte et décorée aux xviii^{e} et xix^{e}.

Pourtant, l'œuvre d'Otton III n'a pas été entièrement détruite. Les quatorze colonnes de granit ou de marbre du temple d'Esculape sont toujours debout. Les chapiteaux ont été refaits, mais quelques bases subsistent.

« Les deux files de colonnes, portant les arcades, sont certainement à la même place et nous donnent les grandes lignes de l'église primitive. Elles nous apprennent que le sentiment des proportions antiques, encore si vif au ix^{e} siècle, comme le prouvent les églises de Pascal I^{er}, commence à s'affaiblir au x^{e}. La nef et les bas côtés n'ont plus cette magnifique ampleur qui donnait à de modestes églises un aspect majestueux. L'autel s'élève aujourd'hui sur des marches et domine la nef. On peut croire qu'il en fut ainsi dès l'origine. Depuis la fin du viii^{e} siècle, l'usage des cryptes était devenu général. On voulait voir de plus près les saints tombeaux, les toucher de ses mains. Ces cryptes, avec leur chapelle souterraine, leur galerie circulaire, leur double escalier obligeaient à surélever le chœur. La crypte de l'église d'Otton III est aujourd'hui inaccessible. Des témoignages assez récents nous assurent qu'on y voit des colonnes antiques de petite dimension. Il est évident que les reliques de saint Adalbert, de saint Barthélemy et de saint Paulin de Nole se trouvaient jadis dans cette crypte. Peut-être étaient-elles déjà contenues dans cette belle cuve antique de porphyre placée aujourd'hui sous l'autel. Il y a tout lieu de croire que les deux chapelles s'ouvrant des deux côtés de l'abside, mais probablement moins profondes à l'origine, remontent au x^{e} siècle. Ce plan syrien s'était acclimaté à Rome depuis le temps de Charlemagne. L'église ne différait donc que par des proportions moins heureuses de celles qu'avait élevées, au siècle précédent, le pape Pascal I^{er} : elle ressemblait à Sainte-Cécile, à Sainte-Praxède, à Santa-Maria in Dominica. Elle continuait une tradition sans annoncer aucun progrès. »

Un curieux monument rappelle enfin, dans ce sanctuaire, le souvenir d'Otton III. Il s'agit d'un puits, dont les archéologues ont souvent discuté la destination. Certains ont prétendu que par ce puits les fidèles faisaient descendre des « *brandea* » ou morceaux d'étoffe jusqu'aux reliques de la crypte. Mais un examen plus attentif permet de constater que le puits était un vrai puits, à la margelle usée par des cordes servant à puiser de l'eau. Il y avait donc, à St-Barthélemy, comme en d'autres églises, une source sacrée. Jaillissant près des reliques des saints, elle transmettait aux malades un peu de leur vertu.

« Faut-il aller plus loin et imaginer que cette source était celle du temple d'Esculape, puisqu'au dire de Vitruve les temples d'Esculape devaient avoir leur fontaine d'eau vive ? L'Eglise romaine a été si habile à ménager les sentiments populai-

res, elle a si souvent sanctifié des rites qu'elle ne pouvait détruire, qu'on serait presque tenté de le croire. »

Quoi qu'il en soit, sur la margelle de ce puits on voit quatre figures sculptées. La première représente le Christ au nimbe crucifère, la seconde S. Barthélemy, la troisième un évêque, qui est S. Paulin de Nole, la quatrième enfin, portant le sceptre et la couronne, est l'empereur Otton III.

Des érudits ont voulu prouver récemment (1936) que cette effigie de l'empereur avait été faite de son vivant. S'il en était ainsi, cette margelle, datant de 998 ou 999, serait, en Europe, le plus ancien monument daté de la sculpture médiévale. Elle deviendrait, pour l'historien, une œuvre capitale, précédant de près d'un siècle les chapiteaux historiés de Moissac et les bas-reliefs de Saint-Sernin de Toulouse.

Mais M. Emile Mâle n'est pas de l'avis de ces érudits. Et il prouve, à notre avis, avec une irréfutable précision, que les sculptures du puits de Saint-Barthélemy ne peuvent pas être contemporaines d'Otton III, mais seulement d' « une époque déjà avancée du XII^e siècle ». Mais cela même prouve que le souvenir d'Otton III se conservait dans Rome.

M. Emile Mâle s'est attaché à poursuivre les autres traces qui pourraient rester dans Rome de ce souvenir. Chemin faisant, il a fait des découvertes intéressantes pour l'histoire de la décoration des églises chrétiennes. De l'île du Tibre, il nous conduit au Palatin, par le sentier solitaire de Saint-Bonaventure, et nous invite à entrer dans la petite église de San Sebastiano in Pallara, qui s'élève sur l'emplacement des jardins d'Adonis.

C'était près de là que la tradition plaçait le martyre de S. Sébastien, au temps de Dioclétien. L'église n'est qu'une grande chapelle, où plus rien ne paraît antique. Mais derrière l'autel et son retable, on aperçoit soudain dans l'abside une vieille fresque et des restes de peinture sur les murs voisins. Cette fresque a beaucoup de grandeur :

« Elle représente le Christ debout sous un ciel d'azur sombre, levant une main en signe d'accueil et portant de l'autre le rouleau de la loi. Il domine de sa haute taille tout ce qui l'entoure. Il a, à sa droite, saint Sébastien, revêtu d'une riche étoffe orientale, et saint Laurent avec son gril jeté devant lui sur le sol ; à sa gauche, un autre martyr, saint Zoticus, vêtu comme saint Sébastien et saint Etienne, en costume de diacre, avec la tonsure des clercs. Deux palmiers, dont l'un porte le phénix nimbé à son sommet, encadrent la scène. Douze brebis sortant des deux villes saintes, Jérusalem et Bethléem, se dirigent vers l'agneau mystique placé sous les pieds du Christ. »

Tous les pèlerins de la Ville éternelle se souviennent d'avoir vu quelque chose de semblable. De fait, le modèle de cette composition est connu : c'est la fameuse mosaïque de l'église des Saints-Cosme-et-Damien, chef-d'œuvre du VI^e siècle qui a dominé longtemps l'art romain et qui fut imité par les mosaïstes de Pascal I^er, au IX^e siècle, à Sainte-Praxède, à Sainte-Cécile, puis ceux de Grégoire IV à Saint-Marc. A San Sebastiano in Pallara, ce n'est plus une mosaïque, mais une fresque. C'est pourtant bien le même thème, et d'autres artistes encore s'en inspireront plus tard.

Et maintenant, à quelle époque faut-il situer cette fresque ? Une inscription, à moitié effacée aujourd'hui, mais copiée au XVII^e siècle, nous apprend que le donateur était un médecin nommé Pierre, riche personnage du X^e siècle. Comme il mourut un peu avant 998, nous pouvons dater la fresque avec une suffisante exactitude.

Mais voici qui est curieux. L'auteur de la fresque ne s'est pas contenté de copier la mosaïque des Saints-Côme-et-Damien. Il l'a agrandie. Sous la zone occupée par les agneaux symboliques, il a ajouté une zone plus vaste, emplie de figures hiératiques : — « La Vierge est au milieu ; elle est debout, les deux mains ouvertes sur la poitrine, à la manière des orantes. Deux anges portant le labarum et le sceau de Dieu se tiennent à ses côtés. Quatre saintes couronnées les accompagnent. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus solennel que ces sept figures symétriques ; elles se présentent exactement de face et semblent immobiles pour l'éternité. »

Par des dessins du XVII^e siècle, nous connaissons en outre les peintures qui revêtaient le mur du fond et les parois voisines.

Le mur était orné d'une double frise : — « On voyait en haut les vieillards de l'Apocalypse, un genou en terre, présentant à Dieu, sur leurs mains voilées, leurs couronnes. En dessous se déroulait une scène extraordinaire, dont quelques restes subsistent encore aujourd'hui : de robustes vieillards portent sur leurs épaules des personnages nimbés tendant leurs bras vers le ciel. »

Or, pour comprendre le sens de cette scène mystérieuse, il faut se reporter à un vitrail de Chartres ! Et c'est cela qui est d'un intérêt passionnant.

A la cathédrale de Chartres, on voit « les quatre grands prophètes portant sur leurs épaules les quatre évangélistes ; ce qui veut dire que l'enseignement des prophètes sert de support à celui des évangélistes. »

Et justement, à San Sebastiano la pensée est semblable, mais plus ample : « Tous les prophètes portent tous les apôtres, pour signifier que les livres prophétiques ont servi de point d'appui à la prédication apostolique. Le Nouveau Testament repose sur l'Ancien, mais les apôtres, montés sur les épaules des prophètes, voient plus loin qu'eux et de plus haut. Idée pleine de grandeur, mais qui, prise à la lettre et réalisée par l'art, devient d'une farouche étrangeté. »

Mais alors il faut conclure que le vitrail de Chartres, qui semble avoir inspiré le sculpteur du portail de Bamberg, où les influences de la France sont si manifestes, avait lui-même un modèle : « L'idée n'était pas née dans cette fameuse école théologique de Chartres, comme il était permis de le penser ; elle venait de plus loin. »

Peut-être quelque chanoine de la cathédrale de Chartres l'avait-il rapportée d'un pèlerinage à Rome. Pourtant M. Emile Mâle avoue qu'il n'a rien trouvé à Chartres qui rappelât un pèlerinage de cette sorte. « Il est donc permis, dit-il, de penser que d'antiques modèles, aujourd'hui perdus, ont pu inspirer, à deux siècles de distance, à la

fois la fresque de Rome et le vitrail de Chartres [1]. »

Le souvenir d'Otton III se rattache à cette fresque de la façon suivante. En l'an 1001, un synode se réunit dans cette église de San Sebastiano. Il s'agissait de mettre fin à un différend qui s'était élevé entre deux églises d'Allemagne. Le pape et l'empereur étaient présents, avec l'ancien précepteur d'Otton III, S. Bernward, l'évêque-artiste d'Hildesheim.

« Ainsi, ces hommes illustres, Gerbert, S. Bernward, Otton III, se sont assis dans l'église Saint-Sébastien et ils ont eu sous les yeux, dans leur fraîche nouveauté, les fresques que nous pouvons encore contempler aujourd'hui. Nous savons donc, de science certaine, ce qu'était l'art à Rome à la fin du xe siècle : un mélange d'antiques traditions romaines et d'influences venues de l'Orient. Si Otton III fit décorer de fresques l'église Saint-Barthélemy, — ce qui est probable, — elles ressemblaient à celles-là. »

M. Mâle examine ensuite le cas d'une église très ancienne, non loin du Soracte, à Castel Sant' Elia, près de Nepi, que la tradition rattachait à Otton III. Cette église avait, disait-on, des fresques dues à ce « *Johannes pictor* », que le jeune empereur avait emmené, selon les anciennes chroniques, à Aix-la-Chapelle. Cette église, très curieuse, est parfaitement conservée. On devait la considérer comme un monument insigne du xe siècle, une des très rares églises de ce temps qui subsistât dans son intégrité.

Mais, après une étude très attentive de l'architecture et des peintures de cette église, notre auteur écrit : — « La conclusion est que les fresques de Sant'Elia, attribuées par quelques archéologues au xe siècle, sont d'une époque voisine du milieu du xie. Elles ont pu être peintes quelques années après l'achèvement de l'église, vers 1050 ou 1060. »

Il ne peut être question d'Otton III mort un demi-siècle auparavant. Cela n'empêche pas du reste Sant'Elia d'être « un des monuments les plus intéressants de l'Italie centrale. »

Transportons-nous maintenant, à la suite de M. Mâle, dans les monts Albains, à Grottaferrata, non loin de l'antique Tusculum, dont le nom évoque immédiatement celui de Cicéron. L'abbaye de Grottaferrata a été fondée par ce S. Nil dont il a été parlé plus haut comme de l'un des amis d'Otton III.

« Aujourd'hui, comme il y a près de dix siècles, des moines grecs accueillent le visiteur. Des inscriptions grecques se lisent au-dessus des portes, et l'on pourrait se croire dans un couvent de la Thessalie ou de la Phocide. Une mosaïque byzantine décore l'entrée de l'église ; le Christ y apparaît entre la Vierge et S. Jean-Baptiste, et on lit, en grec, gravé sur l'architrave, cet avertissement aux fidèles : « Vous qui entrez dans la maison de Dieu, laissez ici l'ivresse de vos pensées... » A-t-on jamais mieux peint la perpétuelle fermentation intérieure de l'homme et cette vapeur qui monte sans cesse de ses profondeurs en lui voilant les idées éternelles ?... »

[1] A noter que, pour les anciens docteurs, les 24 vieillards de l'Apocalypse représentent les 12 prophètes joints aux 12 apôtres.

L'Eglise du couvent communique avec une vaste chapelle, où reposent S. Nil et un S. Barthélemy qui fut l'un de ses premiers successeurs.

Dans les premières années du xviie siècle, le cardinal Odoardo Farnèse l'embellit magnifiquement. Sur la recommandation d'Annibal Carrache, il en confia la décoration à un jeune artiste dont le mérite commençait à percer : *le Dominiquin*, en le chargeant de glorifier les saints Nil et Barthélemy. L'histoire de S. Nil et d'Otton III avait été mise en honneur, peu auparavant, par l'auteur des *Annales ecclesiastici*, le grand Baronius. En outre, les vies grecques des deux saints étaient lues au couvent et avaient été traduites par le cardinal Sirlet. Le peintre choisit dans ces textes surtout des récits de miracles. Ses sept fresques remplissaient d'enthousiasme les voyageurs d'autrefois. Stendhal lui-même se rendit à cinq reprises à Grottaferrata, pour mieux s'en pénétrer. De nos jours, le Dominiquin est moins bien compris. Une peinture si riche de pensées et d'intentions effraie nos contemporains. Elle mérite cependant la peine du dérangement. M. Emile Mâle les a profondément goûtées. Il y a surtout cherché l'interprétation de la figure d'Otton III :

« J'eus pour ma part, dit-il, un vrai plaisir à étudier la rencontre d'Otton III et de S. Nil. L'imagination remplie de ces grandes figures du xe siècle, j'étais curieux de savoir comment le Dominiquin avait fait revivre ces temps antiques. Ce qu'il a profondément senti, c'est la beauté de la scène. Le jeune homme, la couronne sur le front, s'incline devant le vieil ermite avec bonté, avec tendresse ; il lui prend doucement le bras, il penche son visage vers le sien, il oublie qu'il est l'empereur. Le vieillard aux pas tremblants, au dos voûté, s'incline lui aussi. Il serait confus de tant d'honneur, si sa charité ne le rassurait ; cet empereur, c'est un homme qu'il faut aider à sauver son âme. »

Dans l'ensemble de la fresque, dans les costumes, dans la composition du cortège de l'empereur, le Dominiquin a donné libre carrière à sa vive imagination. M. Mâle compare son interprétation de l'histoire à celle de Shakespeare, son contemporain.

« Mais la vraie beauté de la fresque, conclut-il, est ailleurs : elle est dans l'attitude de l'empereur inclinant sa toute-puissance devant la sainteté. »

II

Le xe siècle a mauvaise réputation en histoire : on l'a surnommé le « siècle de fer ». Je ne sais comment on appellera le nôtre ! Un mauvais plaisant pourrait proposer « le siècle de la bombe », dans tous les sens du mot, car il ne cesse de rêver à la bombance que pour s'affoler au fracas des bombardements. Le xe siècle est obscur pour nous par manque de documents ; le xxe n'est peut-être pas moins obscur par surabondance de documents. L'un ressemble à un désert sans eau, l'autre à un marécage submergé par les eaux. Tous les jours, les feuilles publiques déversent sur nos têtes le torrent de leurs informations contradictoires. Nous croyons savoir ce qui se passe ; en réalité, le dessous des cartes nous échappe. Et lorsque les gens informés apportent leur témoignage, nous sommes surpris des différences qui se révèlent entre ce que nous avions appris et ce qui était.

Il n'en est que plus intéressant de recueillir ce témoignage quand il s'offre à nous.

Cette bonne fortune nous échoit avec un article très curieux de M. Henri Leyret, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre, intitulé : *Delcassé parle.*

L'article a les allures d'un extrait de *Mémoires personnels.* L'auteur a été mêlé de près aux événements qu'il rapporte. Il nous fait assister aux intrigues qui aboutirent à la démission de Delcassé.

« A l'automne de 1915, dit-il, en pleine guerre, la situation de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Viviani, était très discutée au Parlement. Le 6 octobre, je revenais de Londres, rapportant des plis confidentiels que Paul Cambon, notre ambassadeur, m'avait confiés pour Delcassé. Le lendemain, j'allai au ministère des Affaires étrangères remettre ces plis à M. Piccioni, chef du cabinet. Piccioni m'informa que le ministre assistait au Conseil tenu à l'Elysée et qu'il irait l'après-midi à la Commission des Affaires extérieures du Sénat. A mes questions, il répondit qu'il était très fatigué, malade, à bout de forces. Je le priai de lui annoncer ma visite pour le lendemain matin, à l'heure habituelle. »

En effet, le lendemain, Henri Leyret se présente chez le ministre, le trouve très épuisé, insiste pour qu'il prenne du repos. Delcassé avoue qu'il n'en peut plus :

— « Il me faut renoncer, s'écrie-t-il. Je ne dors plus ; j'ai des éblouissements, des vertiges. Ce matin, en descendant de chez moi, j'ai dû m'appuyer contre le mur... Et cela m'arrive à une heure où l'état de nos affaires exigerait toute mon attention, tout mon temps ! Ah ! si j'avais pu tenir encore un mois !... »

Mais ce qui le tourmente plus encore que son état de santé, c'est l'opposition qu'il sent autour de lui.

« — Comment faire ? Les forces physiques m'abandonnent. Tenez ! hier, j'ai dû quitter le Conseil avant la fin de la délibération, tellement ma tête éclatait. L'après-midi, il y avait au Sénat réunion de la Commission des Affaires extérieures. J'avais promis d'y aller : ce n'est qu'à grand'peine que j'ai pu m'y traîner... Et puis, à quoi bon ? Je me trouve au Conseil en face d'hommes qui ne pensent qu'à leurs petites ambitions, à leurs petits intérêts personnels, à leurs petites intrigues. Je suis seul... Cependant, si j'étais bien portant, je resterais à mon poste quand même, mais vraiment, cher ami, je n'en puis plus, je suis fini... »

Bref, le même jour, vendredi 8 octobre 1915, Delcassé adressait sa démission pour raison de santé au Président de la République, en l'absence du Président du Conseil, Viviani, parti l'avant-veille pour Londres.

Le samedi matin, Ribot, ministre des finances, et Millerand, ministre de la guerre, se rendirent chez Delcassé pour lui faire retirer sa démission. Viviani, en rentrant de Londres, vint le voir dans le même but et le Président Poincaré lui écrivit une lettre de deux pages.

Cependant, les intrigues suivaient leur cours :

« Depuis trois jours que j'étais rentré à Paris, dit M. Leyret, je ne recueillais que des bruits pessimistes sur Delcassé. L'avis unanime était que l'on allait sous peu le débarquer. A la Chambre et dans les bureaux de rédaction, l'on était hautement indisposé contre lui : cela éclatait à l'évidence dans les conversations et les articles de journaux. Plusieurs ministres, dans les couloirs de la Chambre, l'attaquaient ouvertement. Ainsi Briand, qui ne l'aimait point et qui visait, depuis Bordeaux, sa succession, parlait de lui avec mépris, proclamant partout que c'était une « réputation surfaite ». Il n'était pas jusqu'à Augagneur qui ne jurât de débarrasser le cabinet de l'homme dont il ne cessait de détruire l'œuvre de réforme au ministère de la Marine. En résumé, il était manifeste que, d'un jour à l'autre, allait éclater le complot qui se préparait depuis des mois, et que l'homme d'Etat à qui la France devait ses alliances actuelles en serait victime sûrement, si ses amis, à son défaut, n'avisaient avec rapidité. »

N'oublions pas que cela se passait en pleine guerre, que ces manœuvres louches se déroulaient pendant que le pays était aux abois, pendant que ses fils se faisaient tuer dans les tranchées, pendant que son sort était si terriblement mis en question. N'oublions pas non plus que c'était contre les ministres les plus énergiques et les plus sûrs que ces conspirations étaient montées, en sorte qu'ils devaient constamment travailler, comme autrefois Richelieu, sous la menace de leurs adversaires cachés dans les coulisses mêmes du gouvernement.

Cela avait été, par exemple, le sort de Millerand. Seul, Delcassé l'avait défendu contre ses envieux et ses ennemis. Et M. Leyret rapporte lui-même que son grand argument auprès de Viviani avait été le suivant :

« — Laissons tout cela, admettons même que Millerand doive être sacrifié aux intrigues parlementaires. Donc, vous donnez votre démission et celle du cabinet : et après, qu'arrive-t-il ?

— Mais je fais un autre cabinet !

— Ah bah ! Vous êtes bien sûr, Viviani, que le Président vous confiera cette mission ?

— Vous en doutez, Leyret ?

— Non ! je n'en doute pas : je suis sûr du contraire. C'est demain matin, n'est-ce pas, que d'accord avec Poincaré, vous devez donner la démission du cabinet ? Eh bien ! depuis huit jours, Briand prépare le sien... »

A cette nouvelle, Viviani, furieux, exaspéré que l'on osât se partager ses dépouilles avant sa chute, résolut de se cramponner au pouvoir. Il ne donna pas sa démission, comme de faux amis lui avaient conseillé de le faire, sous prétexte de débarquer Millerand, et celui-ci resta.

Cet exemple met bien en évidence les roueries, les adroits calculs, les duperies que s'opposent les uns aux autres les politiciens. C'est beaucoup plus souvent qu'on ne croit qu'il y a, en politique, des « journées des Dupes ». N'oublions pas que Briand était membre du cabinet en fonctions.

Mais revenons à Delcassé. L'on n'avait pas accepté sa démission. Mais, le dimanche 10 octobre, paraissait au *Journal Officiel* un décret qui chargeait Viviani de l'intérim des Affaires étrangères, « pendant la durée de la maladie de M. Delcassé. » C'était une façon de l'évincer par étapes. M. Leyret vint le voir, le même jour, le trouva effondré, résolu à maintenir sa démission. Alors un dialogue pathétique se déroula entre les deux hommes :

« — Vous êtes malade, ce n'est pas discutable. Eh bien ! savez-vous ce que l'on raconte partout, à la Chambre, dans les ministères, dans les journaux ? Que votre mala-

die est purement diplomatique, que, vous sachant virtuellement débarqué, vous prenez les devants, qu'à la vérité vous êtes accablé par l'échec de votre diplomatie dans les Balkans, que M. Poincaré a été obligé, depuis deux mois, de vous enlever la direction effective des Affaires extérieures, etc...

Sachez-le, mon cher ministre, depuis deux jours vos ennemis se réjouissent : enfin leur complot réussit ! C'est la répétition du coup de 1905. Avec cette différence capitale, cependant : c'est que vous auriez dix ans de moins devant vous pour prendre votre revanche, c'est qu'il a fallu la guerre pour vous la donner, en justifiant toute votre politique et en vous ramenant au Quai d'Orsay, malgré tous, c'est qu'aujourd'hui il s'agit ou de sauvegarder votre œuvre ou peut-être de la perdre à jamais, car nous sommes toujours en guerre, et qui sait, vous parti, quelle direction l'on donnerait à notre diplomatie ?

— Eh ! que voulez-vous que j'y fasse ? Je suis malade ! L'histoire me jugera.

— Certes, son jugement, je le crois avec vous, vous rendra pleine justice. Mais permettez-moi de vous le dire, ce n'est pas de l'avenir qu'il s'agit, c'est du présent, ce n'est pas de vous, c'est de la France. Oh ! si vous étiez seul en cause, j'appuierais votre docteur, je vous dirais, moi aussi, de tout laisser là, de vous reposer, d'aller à la montagne ou à la mer. Mais au-dessus de vous, il y a le pays ! Après tout, est-ce à votre personne que l'on en veut ? Non ! c'est à la politique nationale dont vous êtes le représentant, le drapeau, le bouclier. Vous êtes le promoteur de la Triple-Entente, vous êtes l'adversaire irréductible de l'Allemagne ; en un mot, vous êtes l'homme d'Etat dont le monde entier sait qu'il n'acceptera, pour la France et ses alliés, qu'une paix glorieuse. Vous disparu, c'est la confiance du pays ébranlée, c'est peut-être notre réseau d'alliances compromis, c'est à coup sûr un triomphe pour l'Allemagne, pour ses complices de tout genre, de même que c'est une chance inespérée pour ceux de nos politiciens qui songent sournoisement à conclure avec elle une paix boiteuse. Voulez-vous laisser la place libre aux ennemis de la France et à ses mauvais serviteurs ?

— Mais que voulez-vous que je fasse ?

— D'abord, que vous ne donniez pas votre démission. Une démission pour raison de santé, dans des circonstances aussi graves, ce serait un suicide, le pays ne vous comprendrait pas, il vous jugerait très mal, vous seriez perdu à jamais. Donc, je vous en supplie, pas de démission Mais il y a plus. Demain lundi, à la Chambre, il y a réunion plénière des commissions des Affaires extérieures, de la Guerre, de la Marine ; le gouvernement doit s'y rendre : il faut absolument que, vous aussi, vous y alliez !

— Vous voyez bien, cher ami, dans quel état je suis !

— Mon cher ministre, ce que je vous demande est indispensable : votre présence est de toute nécessité, d'abord pour faire face à vos ennemis qui escomptent déjà de votre part une reculade. Dites à votre docteur de vous donner une drogue qui vous permette de sortir quelques heures, accompagnez demain M. Viviani à la réunion plénière, puis vous aurez le droit de vous coucher ; mais pas avant !... »

Delcassé, vaincu, se laisse faire. Et en vérité, il y a quelque chose de singulièrement émouvant à voir un ministre ainsi encouragé, remonté, guidé dans son devoir par l'un de ses hauts fonctionnaires. Les bureaux ne servent pas seulement à assurer la continuité de la politique française, sous les changements incessants des ministères, mais encore à fournir aux hommes en place ce que l'on pourrait appeler des « directeurs de conscience » !

En quittant Delcassé, M. Leyret se rendit au Quai d'Orsay. Il y trouva Viviani, installé dans les bureaux du ministre, avec cet air d'assurance qui laissait voir que l'intérim devait se prolonger en établissement stable.

Sans crainte de le troubler dans sa joie, il lui annonça que Delcassé irait avec lui devant les Commissions, le soir même.

Viviani, stupéfait, surmonta cependant sa surprise, parla même de sa sympathie pour Delcassé, du chagrin que lui avaient causé ses démissions successives :

« — Car, dit-il, ce n'est pas la première ! Quand vous étiez à Londres, il y a dix jours, il me l'avait déjà donnée : j'ai dû le remonter et le ramener. Ah ! il n'est pas commode, le bougre. Avec ça, on est toujours gêné avec lui : on vient chez lui les mains tendues, le cœur ouvert, et, dès qu'on voit son visage fermé, ses lèvres scellées, on est glacé !

— Allons, Viviani, vous savez bien quels sentiments il ressent pour vous.

— Je sais, et, moi aussi, je l'aime bien ! Hier encore, je lui ai dit qu'il n'a qu'à se reposer quelque temps, que je ferai son intérim, qu'il peut être tranquille. Vous pensez bien, Leyret, que je serais trop content de lui rendre son fauteuil le plus tôt psosible.

— Je n'en doute point, Viviani, mais beaucoup de vos collègues ne pensent pas comme vous, car ils parlent sans se gêner de son débarquement très prochain.

— Quelle blague ! Ce sont des bavards qui essaient de monter contre Delcassé la cabale qu'ils avaient tentée contre Millerand. Ils n'y réussiront pas davantage ! Et puis, par qui le remplacer ? En matière d'Affaires extérieures, il est notre maître à tous, je vous l'ai déjà dit, je n'ai pas changé d'avis... »

Mais, contrairement à ce qu'il avait promis, Viviani ne se rendit pas chez Delcassé pour s'entendre avec lui sur la comparution devant les Commissions. Il fit au contraire réunir le Conseil des ministres et quand M. Leyret demanda à être reçu de nouveau par lui, il fut éconduit. Tout ce qu'il put savoir, c'est que Viviani avait écrit à Painlevé pour lui annoncer que le gouvernement, ayant décidé de s'expliquer à la tribune, ne paraîtrait pas devant la réunion plénière des Commissions. On avait inventé ce moyen d'empêcher Delcassé de s'expliquer.

Averti par Leyret, celui-ci s'écria :

« — Je comprends ! Ils veulent mettre le Parlement et le pays devant le fait accompli. Quelle légèreté ! Quels fous ! Jeudi dernier, au Sénat, à la commission des Affaires extérieures, où, malgré mon état de santé, j'avais voulu me présenter, M. de Freycinet m'a demandé avec insistance que le gouvernement ne prît aucune détermination sur l'expédition de Salonique, sans s'être, au préalable, expliqué devant la commission. J'en ai fait part au gouvernement. Mais ça les gêne, parce qu'au Sénat on y est réfractaire, M. de Freycinet comme M. Clemenceau. Et le pays ! le pays !... Mais on l'égare, il ne sait pas !... »

Comme on le voit, il s'agissait alors d'une des plus graves décisions de la guerre : l'expédition de Salonique. Delcassé y était opposé, on verra tout à l'heure pourquoi. Mais Briand, qui travaillait les couloirs, en était partisan forcené.

Viviani, froidement, laissa Delcassé à l'écart de toutes les décisions du gouvernement, ne lui fit pas même une visite, monta à la tribune, le 12 octobre, et annonça que « les Alliés venaient de décider une action énergique pour secourir la Ser-

bie ». Il ne craignit pas d'affirmer que tout se faisait en plein accord avec le généralissime Joffre, que l'entente était complète entre la France et l'Angleterre, enfin que la Russie avait promis son très prochain concours. Le Parlement applaudit ces déclarations imprudentes. Puis, dans les couloirs, on s'en donna à cœur joie contre Delcassé, dont on condamnait sans réserves « les hésitations, les lenteurs, les imprévoyances ». On chuchotait que Malvy, ministre de l'Intérieur, avait annoncé le débarquement imminent de son collègue, et l'on répétait le mot de Viviani, grisé de son succès : « Ce que M. Delcassé n'a pu réussir en deux mois, je l'ai fait en deux jours ! »

Là-dessus, Leyret court chez Delcassé, le trouve déjà informé des décisions du gouvernement, prises sans lui, et résolu cette fois à donner sa démission. Delcassé lui lut même la lettre par laquelle il expliquait ses raisons de quitter le pouvoir. Leyret fut bien obligé de l'approuver. Alors, à sa grande surprise, il entendit le ministre si réservé, si discret, si sévère contre tous ceux qui font trop bon marché des secrets de l'Etat, lui parler à cœur ouvert et résumer, à grands traits, les événements diplomatiques des mois précédents. Ce sont ces déclarations qu'il nous faut recueillir pour l'histoire :

« — Je vous le disais avant-hier, ils ont voulu mettre la Chambre devant le fait accompli. Mais comment osent-ils mentir avec semblable impudence ?... Vous me dites que Viviani s'est targué de son accord complet avec Joffre, avec l'Angleterre, avec la Russie. Tout cela est faux ! Joffre, il y a dix jours, le 3 ou le 4, a écrit une lettre officielle dans laquelle il se prononce formellement contre l'expérience de Salonique *si le concours de la Grèce vient à manquer* [2]. Il dit en propres termes que ce serait de la pure folie, qu'il ne faut pas suivre l'Allemagne dans la diversion où elle veut nous attirer, qu'à aucun prix il ne faut dégarnir notre front, ni nos dépôts, dont les effectifs vont être nécessaires pour renforcer nos troupes de premier rang, lesquelles commencent à être affaiblies. C'est seulement dans le cas, écrit-il, où il serait indispensable de faire flotter notre drapeau à côté des couleurs de nos alliés qu'il pourrait risquer d'envoyer une division !... Cette lettre existe, Viviani la connaît bien, puisque c'est lui qui me l'a communiquée avant son départ pour Londres !... Il est vrai que, au dernier Conseil auquel j'ai assisté, celui du jeudi 7, on a refusé d'en donner lecture...

— Vous n'avez pas insisté ?

— J'ai dû m'incliner, d'autant plus que je pouvais à peine parler, les forces m'abandonnaient, au point qu'il m'a fallu quelques instants après quitter le Conseil.

— Comment ! devant la révélation d'une pièce aussi capitale, aucun autre ministre n'a élevé la voix pour en exiger la communication ?

— Aucun ! Tandis que Viviani et Augagneur se rendaient en Angleterre pour forcer la main à Asquith et Grey, Millerand allait à Calais conférer avec Kitchener. Savez-vous ce que Kitchener lui a dit ? « Si la Grèce persiste à rester neutre, je n'enverrai pas un seul homme ! » Grey m'avait dit la même chose. Même déclaration de la Russie : en ce moment, elle est impuissante à faire quoi que ce soit pour la Serbie.

— Cependant, mon cher ministre, Viviani tout à l'heure a affirmé le contraire.

— On a pesé sur Iswolsky pour obtenir de lui l'autorisation de mettre la Russie en avant, sans cela la Chambre eût marqué son mécontentement. Simple parade, mon pauvre ami ! Mais a-t-il parlé de l'Italie ?

— Il ne l'a même pas nommée !

— Parbleu ! Tittoni ne se sera pas laissé faire, le finaud ! Il sait bien que Salandra et Cadorna ont dit, eux aussi : « Pas un seul homme ! » Tout cela, je l'ai répété au Conseil. On n'a pas voulu m'écouter, sous prétexte que, sans une armée de secours, la Serbie sera écrasée, et que les Allemands seront à Constantinople. Mais ils y sont déjà, ils en sont les maîtres ! Ce n'est pas moi, je suppose, qui les y ai amenés, puisque lorsque je suis revenu au Quai d'Orsay, le mal était fait depuis longtemps.

— Alors, il faut abandonner la Serbie ?

— Est-ce notre faute ?... Le front occidental d'abord, le front français, c'est là, quoi qu'on dise, c'est là seulement que se décidera le sort de la guerre !... Certes, j'ai pour les Serbes autant de sympathie que d'admiration, mais ni eux, ni les autres ne m'ont toujours entendu. Le 26 août 1914, le jour même où je suis revenu aux Affaires étrangères, j'ai fait venir Vesnitch dans mon cabinet, je l'ai supplié d'obtenir de son gouvernement les *concessions nécessaires pour la Bulgarie* [3]. Peut-être, à ce moment, celle-ci aurait-elle suivi la Triple-Entente. Mais la Serbie, à l'automne, m'a fait savoir que la Grèce, invoquant leur traité d'alliance, ne voulait pas qu'elle consentît aux concessions demandées. C'est Vénizelos qui a fait ce beau coup : il est bien avancé ! Vous savez ce qui s'est passé ensuite ; la Serbie grisée par ses succès inespérés, Vesnitch criant partout (il vous l'a dit à vous-même en janvier) que, si les Alliés persistaient dans leurs vues, son gouvernement signerait une paix séparée avec l'Autriche, puis l'obstination de la Russie et de l'Angleterre, puis encore les grandes défaites russes. Allez donc faire de la diplomatie victorieuse quand vos armées sont vaincues !... Cependant, malgré tant de vicissitudes, et j'en sais le poids mieux que personne, nos négociations avec l'Italie réussissaient assez bien, je pense ! Mais ce succès est oublié, on ne parle plus que des Balkans ! Je pourrais répondre que ce fut peut-être quelque chose de retenir, durant une année, la Bulgarie, qui, dès le début, projetait de marcher contre nous. Mais non ! on veut me jeter la pierre. Eh bien ! soit ! J'accepte l'entière responsabilité de mon administration : mes dépêches témoigneront pour moi, elles existent, on n'osera pas les détruire, je suppose !...

— En ce moment, mon cher ministre, le public ne voit que l'affaire de Salonique.

— Eh bien ! dès le 22 septembre, avant même la mobilisation bulgare, et sans consulter nos alliés, j'ai agi ! Vénizelos me télégraphia que la Grèce, fidèle à son traité d'alliance avec la Serbie, envoyait ses armées à son secours ; en conséquence, elle demandait à la France et à ses alliés un envoi de troupes pour la défendre elle-même contre la Turquie et la Bulgarie. Sur l'heure, malgré mes répugnances à distraire un soldat de notre front, je résolus de répondre à l'appel de Vénizelos : c'est ce que je lui télégraphiai aussitôt, étant bien entendu que nous accourions au secours de la Grèce, sur sa demande expresse, parce qu'elle allait elle-même au secours de la Serbie. Le soir, Grey me fit savoir qu'il approuvait ma résolution, et qu'il adoptait ma rédaction. Cela se passait, je vous le répète, le 22 septembre. Est-ce que, depuis, il ne s'est produit aucun fait nouveau ? Est-ce que, dix ou douze jours plus tard, Vénizelos n'a pas été forcé pour la seconde fois de donner sa démission ? Et pourquoi ? Si ce n'est parce que le roi Constantin, allemand par son mariage et par inclination, lui a signifié qu'il refusait, lui, d'exécuter le traité gréco-serbe, qu'il était déterminé à rester neutre, à garder son armée sur le territoire grec ?... Ce coup de théâtre (oh ! j'avais

[2] C'est nous qui soulignons ces mots, qui posaient la condition *sine qua non* de la possibilité de l'expédition d'Orient.

[3] C'est nous qui soulignons, car cette phrase explique pourquoi le concours de la Bulgarie, si nécessaire pour contenir la Turquie et pour épauler la Roumanie, nous a manqué.

bien quelques craintes, et vous devez vous souvenir de mon scepticisme, au retour de Vénizelos, en août), *cet événement, transformait radicalement la situation* [4]. Je le déclarai au gouvernement, je fis ressortir tous les dangers résultant d'une situation aussi opposée à celle de la veille : au lieu d'aller à Salonique, appelés par la Grèce, nous irions contre la volonté de son roi (lequel, il ne faut pas l'oublier, a son peuple pour lui) ; au lieu de secourir une nation entrée en guerre contre nos ennemis, nous débarquerions dans un pays resté en expectative, l'arme au bras, et alors, qui sait si, bientôt peut-être, ce pays ne sortirait pas de sa neutralité pour nous entraver, sinon pour nous attaquer ? Entreprendre une expédition en de semblables conditions, n'était-ce pas doublement criminel ? D'une part, risquant un désastre lamentable, d'autre part dégarnissant notre front sans autre profit que d'envoyer nos pauvres soldats à la boucherie... Moi, je m'y suis refusé, nos alliés également. Mais, ici, *j'ai été seul de mon avis.* Ah ! les fous ! les fous !...

— Et ce brusque voyage de Viviani à Londres, quel but avait-il ?

— Emporter les résistances du gouvernement anglais, lequel envisageait les conséquences du départ de Vénizelos comme moi-même. Viviani voulait m'emmener avec lui. Voyons, le pouvais-je ? étant donné ce que je viens de vous dire. D'ailleurs j'étais malade. « Pas un seul homme ! » c'est le mot de Kitchener et de Grey. Alors, à quoi bon cette insistance ?

— Savez-vous, mon cher ministre, ce que Poincaré et Viviani [5] ont pu dire au Conseil pour l'amener à prendre une aussi lourde responsabilité ?

— Vous oubliez Briand ! Celui-là se croit un Talleyrand parce qu'il dîne avec des duchesses et des comtesses cosmopolites. En voilà un que ma démission va ravir : il y a assez longtemps qu'il guigne mon portefeuille. Et il ne sait rien, le malheureux ! Il est ignorant, il est paresseux, il ne sait que parler, intriguer, duper tout le monde.

— Quelle attitude a-t-il eue ces jours derniers ?

— Mais je n'en sais rien ! On ne m'a rien dit. Depuis le retour de Viviani, le gouvernement a tenu trois Conseils, il a arrêté des résolutions (du moins, je veux le croire) ; en tout cas, il a décidé de faire une communication aux Chambres, il l'a faite cet après-midi : eh bien ! on m'a tenu dans l'ignorance de tout, et c'est par les journaux que je connaîtrai le texte de la déclaration.

— Comment ! depuis samedi matin, c'est-à-dire depuis quatre jours, vous n'avez rien appris en dehors de nous, vos amis ?

— Rien ! »

Nous avons cité intégralement ces explications du ministre trahi par ses collègues. Les faits lui ont cruellement donné raison. L'histoire doit retenir ce plaidoyer, plein de passion sans doute, mais aussi de vérité.

Delcassé, cette fois, donna sa démission. Sa lettre était un modèle de clarté et de raisonnement. En vain ses amis, MM. Leyret et Fournol, essayèrent-ils encore, les larmes aux yeux, de le retenir. Sa décision était irrévocable. La lettre fut envoyée. Delcassé, insoucieux de sa réputation devant le pays, s'était refusé, par esprit de correction, à la donner aux journaux.

Or, le lendemain 13 octobre, Viviani, rencontrant Leyret au restaurant Larue, lui jeta devant tout le monde, cette apostrophe calculée :

« — C'est une infamie ! une déloyauté ! Un honnête homme ne se conduit pas ainsi. Il n'avait pas le droit de publier sa lettre. Pourquoi l'a-t-il communiquée aux agences ? »

M. Leyret, d'abord stupéfait, reprit aussitôt ses esprits, pour répliquer avec vigueur : « — S'il y a eu indiscrétion, elle n'a pu venir que du gouvernement ! »

A quoi Viviani, au lieu de relever le formel démenti d'un homme sûr de son fait, répondit, pour être entendu naturellement : « — C'est un menteur ! Sa lettre était pleine de mensonges. Jamais nous n'avons été en désaccord ! »

Mais M. Leyret, devant tous également, prit la défense du ministre absent et vengea son honneur injustement attaqué.

Il était clair que Viviani ou quelqu'un de ses collaborateurs avait publié la lettre de Delcassé, afin de pouvoir accuser ce dernier d'indélicatesse et de mensonge. C'était simplement monstrueux ! Tels sont pourtant, depuis Machiavelli, les jeux de la politique !

Après son déjeuner, Leyret vint dire à Delcassé ce qui s'était produit au restaurant.

« — Je n'ai vu personne, répliqua le ministre démissionnaire, ni homme politique, ni journaliste, j'ai consigné ma porte à tout le monde. Ce que vous a dit Viviani ne tient pas debout. En dehors de moi, il est seul à posséder le texte de ma lettre : donc, si une agence en détient une copie, elle n'a pu l'obtenir que de lui-même ou de son entourage. Je vous remercie d'avoir démenti. »

Ce soir du 13 octobre, il y eut séance tumultueuse à la Chambre, à la nouvelle de la démission de Delcassé. Il faut encore citer M. Leyret, pour avoir une idée du monde qui s'agite autour des hommes au pouvoir :

« Le salon de la Paix, dit-il, était comble, houleux, tumultueux. Dans les groupes serrés montait une émotion considérable, chacun y pérorait passionnément. La fourmilière exaspérée déchiquetait le ministre démissionnaire avec fureur. Ceux qui menaient la sarabande, c'étaient les spéculateurs de la finance, empressés autour des députés socialistes unifiés ; ceux-là étaient à la joie. Leur faisaient écho un tas de jeunes hommes de trente à quarante ans, plus ou moins réformés ou embusqués, journalistes, avocats, industriels, fournisseurs, on ne savait au juste, en tout cas de solides gaillards à qui leur parenté ou leur fortune permettait de dépenser là en sécurité des vertus belliqueuses qui se fussent montrées peut-être plus discrètes dans les tranchées. Aspirant secrètement à la paix, la bande donnait à pleine gueule contre l'homme d'Etat dont le nom synthétisait la guerre nationale à outrance.

Je cherchai des yeux les amis de Delcassé : ils se montraient rarissimes, et j'eus la tristesse de constater que bien peu avaient osé affronter cette tempête pour y faire entendre sa défense. Sans trahir les confidences de notre ami, je m'employai à redresser les informations erronées ou les faux jugements, au besoin poussant des attaques directes contre Viviani et les ministres, dont les députés nous rapportaient la scandaleuse attitude dans les couloirs intérieurs. Sans pudeur, ils piétinaient leur ex-collègue vilainement. Viviani l'accusait de mensonges abominables ; Briand indigné proclamait qu'il avait été au-dessous de tout ; Augagneur s'écriait : « C'est un criminel ! » Tant de haine dévergondée écœurait de nombreux députés. »

Que voilà bien un tableau des maîtres de la politique !

[4] C'est nous qui soulignons. Il est aisé de voir la force du raisonnement de Delcassé et combien il avait raison de renoncer à l'expédition de Salonique.

[5] On remarquera ces deux noms. Ce sont ceux des hommes qui ont pris parti contre Delcassé, en cette circonstance dramatique ; mais il faut y joindre Briand, le principal responsable, semble-t-il.

Et Viviani, en séance, répondant à une question de Painlevé, osa dire avec aplomb : « J'affirme que jamais aucun désaccord sur la politique actuellement suivie par le cabinet n'est intervenu entre le ministre des Affaires étrangères et le cabinet qui est sur ces bancs. »

Mais, « à la tournure équivoque d'une phrase sur les observations qui accompagnent les délibérations du Conseil des ministres, la Chambre ne douta pas qu'il y eût eu réellement désaccord. »

Cela n'empêcha pas cette même Chambre d'accepter les explications évidemment menteuses du gouvernement et de lui accorder un vote de confiance !

Pourtant, le départ de Delcassé amena la chute du ministère peu après.

« Enfin, écrit M. Leyret, la crise éclata. Par manque de caractère, également par trop de confiance en sa rhétorique et en sa bonne étoile, lui qui s'était vanté d'avoir éteint celles du ciel !... M. Viviani succomba. La formation du cabinet Briand, échafaudé presque sans mystère bien avant sa constitution officielle, donna lieu à une agitation de surface. Elle fut fertile en incidents relevant de la comédie. La perfidie, cela va de soi, n'en fut pas absente... »

Millerand et Barthou qui comptaient tous deux sur l'amitié de Briand, en furent les principales victimes. Barthou aimait à mimer la scène où Briand s'était excusé de ne pouvoir lui offrir le portefeuille sur lequel il comptait, en contrefaisant son accent faubourien, ses ports de tête lassés, ses bras gesticulants :

« — Je suis bien ennuyé... J'aurais voulu t'avoir avec moi, un vieux camarade comme toi, penses-tu ! Mais il m'a fallu prendre tous ces vieux, Freycinet qui est toujours entre deux couvertures, Combes qui passe son temps à trottiner, Bourgeois une loque... Méline... Ah ! c'est bien embêtant !... Tu le sais comme moi, mon vieux, quand on prend le pouvoir, on ne fait pas ce qu'on veut, çà n'est pas drôle !... »

A propos du même Briand, citons encore cette accusation directe de Delcassé :

« — Savez-vous que, chaque fois que j'étais amené à lire (au Conseil des ministres) une dépêche importante, je tremblais, tant je redoutais les indiscrétions ? Ah ! je n'avais pour cela que trop de raisons ! Il y avait tant de fuites ! Tenez ! l'entrée en guerre de l'Italie, Guillaume II l'a connue quarante-huit heures à l'avance : savez-vous par qui ?... Par les souverains hellènes et grâce aux bavardages de Briand, qui, par flatterie courtisanesque envers la princesse Georges, en fit sottement la confidence au ministre de Grèce... »

Avouons que tout cela n'est pas beau. Faite d'ambitions, de jalousies, de rancunes, de petites passions, de grandes aussi, la psychologie du politicien courant, — il y a heureusement d'honorables exceptions, — n'est pas réjouissante à voir de trop près !

III

Si déplaisante que soit l'image du monde politique auquel notre pays est « en proie », si attristante que soit pour le patriote éclairé la carence de véritables « dirigeants », au sens élevé de ce terme, il ne viendra à la pensée de nul d'entre nous de s'abandonner au découragement. Et pour restaurer notre confiance, nous aimerons à lire la belle suite d'études que Daniel-Rops vient de donner à la *Revue hebdomadaire* des 21-28 août, 4, 11 et 18 septembre, sous ce titre évocateur : *Espoir en la France.*

Le brillant auteur rappelle le souvenir de Charles Péguy, qu'il reconnaît pour un de ses meilleurs maîtres et dont il ambitionne de continuer l'œuvre :

« Charles Péguy, dit-il, dans l'un de ses plus beaux cahiers *(Notre Patrie)*, a évoqué certain saisissement qu'il eut, tel jour de l'année 1905, en découvrant soudain, en soi, la présence vivante et dramatique de la patrie, le sentiment poignant de profondes racines qui nous relient à nos fidélités. Le moment était lourd de menaces et de craintes ; sur l'horizon français montait une ombre. Et Péguy, grand marcheur du pavé parisien, Péguy, bon connaisseur du peuple, Péguy, paysan ami des beaux labours, éprouva brusquement combien toutes ces réalités lui étaient immédiates, combien elles tenaient au cœur de l'intellectuel qu'il était. »

La même expérience, M. Daniel-Rops vient de la faire. Il décrit, lui aussi, les obscurités de l'heure présente. Il rappelle les déceptions de la victoire, il déplore le vide de notre existence nationale.

« Entre une mauvaise humeur toute nourrie de rancunes et de violences contradictoires et un optimisme trop souvent insoucieux des faits, il semble, écrit-il, que depuis bien des années la France oscille et hésite. Si elle échappe par moments à cette alternative, c'est pour tomber dans une apathie qui, la soumettant sans défense à la pression des événements, l'écarte de trouver un sens à son destin. »

Il examine en effet les 18 ans qui se sont écoulés depuis le traité de Versailles. En politique extérieure, la France a accumulé les contradictions et les indécisions. Elle n'a pu se tenir ni à la « ligne Poincaré », c'est-à-dire à l'observation rigide des textes signés, interprétés juridiquement, — ni à la « ligne Briand », c'est-à-dire à l'esprit de concession, d'entente, de collaboration internationale. La ligne Poincaré a été forcée par l'Allemagne. Et la France a cédé, sans avoir le moindre profit de sa condescendance.

« Ainsi, nos manifestations de force ont-elles pris l'aspect de coups de poing vains sur les tables ; nos efforts de conciliation, l'apparence de capitulations, jusqu'à ce dernier moment historique où la France refusait la chance ultime que lui offrait Von Schleicher. »

A l'égard de l'Italie, même incertitude. Envers la S. D. N., même faiblesse. « Sous le pavillon de principes généreux, des intérêts se cachent qui ne sont rien moins que sordides : la France, au lieu de dénoncer ce monsonge, y a participé comme les autres. »

En politique intérieure, même incohérence. Pendant 17 ans, deux blocs sont aux prises « dont l'un ne parvenait au pouvoir que pour ne rien faire, et dont l'autre ne s'en emparait que pour constater qu'il ne pouvait rien faire. » Puis, depuis un an, « cette stagnation a fait place à une course hâtive, précipitée. On s'est mis à improviser en désordre des institutions complexes. » Toute la politique se réduit à la découverte de formules populaires, ou, comme on dit aujourd'hui, d'un mot venu on ne sait d'où, de *slogans* publicitaires : le

Cartel ! le Front populaire ! le ministère des masses ! « le pain, la paix, la liberté ! » Mais l'intérêt des partis l'emporte sur celui de la nation. « Ce que l'égoïsme des uns n'a pas su trouver, ce que l'appétit haineux des autres ne pourra pas réaliser, un idéal de justice sociale, d'équilibre fécond, c'est cela qui correspondrait, précisément, à la mission de la France. »

Au lieu de cela, on se borne à courir au plus pressé. « Si le paysan envahit les préfectures, on lui jette une subvention ; si l'ouvrier occupe les usines, on lui vote d'urgence des lois qui auraient pu exister depuis dix ans. »

Le mécontentement général se traduit par la création de Ligues, qui se montrent aussi impuissantes que zélées, faute de programme défini et sérieux.

Dans le domaine des idées, « ce n'est quand même pas un hasard que la France, depuis dix-huit ans, n'ait pour ainsi dire apporté au monde aucune idée-force, aucune découverte de tout premier ordre, aucun mode de sentir et de penser nouveau. » « Jadis, avant la guerre, disait un voyageur, c'était à Paris que l'on venait écouter battre le cœur du monde. Aujourd'hui, c'est davantage à Moscou et à New-York, voire à Rome et à Berlin. Paris, à l'échelle de la terre, ces temps-ci, fait province. »

Au point de vue démographique, la vigueur de la nation ne se manifeste plus qu'au ralenti. Nous sommes l'un des pays où la population est le moins dense, et où, malgré cela, il y a le moins de naissances. Et sur cent Français, aujourd'hui, il y a huit étrangers !

Tout cela est vrai. Et pourtant, c'est à un hymne d'espoir en la France que Daniel-Rops veut aboutir. Il fait le décompte de nos « forces intactes ». Il passe en revue les trois éléments qui constituent la nation française : la classe ouvrière, le monde paysan, la bourgeoisie, et il constate qu' « aucun n'apparaît marqué d'un signe de déclin et de mort. »

Auriez-vous un doute sur la classe ouvrière, « parce qu'elle semble mener le jeu politique, parce que, dans les rangs bourgeois, on est assez prêt à la tenir pour infidèle à la France et que les pires jugements courent à son propos » ?

Voici la réponse de notre auteur : La classe ouvrière représente aujourd'hui environ six millions d'êtres, sans même tenir compte de l'ouvrier agricole dont les réflexes et les intérêts sont différents. Ce chiffre a doublé depuis un demi-siècle. La classe ouvrière tire sa force de son unité, elle ne connaît ni l'isolement des paysans, ni les basses jalousies et les indisciplines qui divisent la bourgeoisie. Elle a un but que des esprits révolutionnaires lui ont marqué. On lui a dit et répété qu'elle était esclave et qu'elle doit conquérir sa liberté sur le capitalisme. Elle croit à sa mission, qui est de prendre sa revanche contre l'égoïsme bourgeois. C'est de là que vient sa force.

Notons pourtant qu'il y a dans la classe ouvrière, deux catégories très distinctes, celle de l'ouvrier spécialisé — typographe, tourneur sur métaux, mécanicien, etc., — et celle du manœuvre anonyme et interchangeable, « qui peut aujourd'hui coltiner des briques sur le quai de la Seine et demain être à la chaîne chez Citroën. »

Evidemment, on ne devrait appliquer le nom de *prolétaire* qu'à cette seconde catégorie, celle de l'*homme sans métier*, qui ne forme probablement que 15 % de la classe ouvrière.

Il ne peut être question de mépriser les « prolétaires » ainsi définis, ni de vouloir les maintenir en « esclavage » ; mais il est clair que par « classe ouvrière », il faut surtout entendre les vrais ouvriers, ceux qui ont un métier, et que c'est à eux qu'il faut faire des conditions de vie telles qu'ils se sentent aussi *enracinés* que les terriens.

Nous avons en France cette bonne fortune que « l'automatisation de l'industrie n'a pas été poussée aussi loin qu'ailleurs. » Le plus grave problème qui devrait se poser devant les hommes d'Etat, c'est la résorption de la main-d'œuvre non qualifiée, c'est l'entrée de tous les ouvriers dans un métier, à statut fixe et légal, assurant son encadrement et sa subsistance, ainsi que celle de sa famille. « L'esclavage moderne du prolétariat standardisé est une honte pour notre civilisation. »

De cela tout le monde est d'accord. Mais le remède ? Jusqu'ici, ceux qui ont été proposés sont pires que le mal. L'exemple de la Russie en est la preuve. Daniel-Rops dit très justement : « C'est là un problème qui dépasse le cadre de la France et auquel la France, parce qu'il ne se pose pas pour elle de façon accablante, serait mieux placée que quiconque pour proposer une réforme humaine, de portée universelle. »

Le « prolétariat » proprement dit mis à part, notre auteur estime que la classe ouvrière, chez nous, est profondément saine.

« Il n'est pas inutile de reprendre ici, dit-il, le fameux couplet de Péguy sur *l'ouvrage bien faite*. D'autant qu'il se trouvera toujours quelqu'un pour conclure que cela a bien changé aujourd'hui... C'est entendu. On trouve peut-être moins le type de l'ouvrier fignolant, soignant presque à l'excès, pour qui chaque barreau de chaise est une œuvre d'art. Mais ces qualités se sont peut-être seulement transposées dans un autre domaine. L'ouvrier français demeure lié à la tradition du « chef-d'œuvre » et il n'aime pas ce qui est bâclé. Il suffit de voir avec quel soin, jusque dans les plus petits ateliers de province, les mécaniciens vérifieront une voiture, examineront tout en détail. Au cours des grèves récentes, n'a-t-on pas vu des ouvriers occuper leurs loisirs à bien entretenir les machines, à briquer les nickels et les cuivres ? [6] Il y a encore, dans la classe ouvrière française, une tradition corporative vivante. Dans un atelier, un homme me disait, à propos des désordres qui s'étaient produits chez un voisin : « Cela n'aurait pas lieu ici : nous sommes entre compagnons. » Les bourgeois, qui sont toujours prêts à juger sévèrement le labeur ouvrier, mesurent-ils assez ce qu'il y a de noblesse dans ce fait qu'un travail, qui se présente à l'homme comme une nécessité, devienne l'objet d'un amour ? Ce travail du peuple a quelque chose d'inéluctable, d'impérieux, que le travail bourgeois ne possède jamais à ce degré. Pas de travail, pas de pain. Et c'est de cet esclavage que naît une grandeur. »

Cela est particulièrement vrai d'une classe d'ouvriers qui tend, depuis les dernières lois sociales grevant surtout la grosse industrie, à se multi-

[6] L'auteur observe en note : « Cela n'exclut pas les erreurs ouvrières graves, dont l'Exposition n'a donné que trop d'exemples. »

plier : la classe des artisans. Elle est encore fort nombreuse chez nous. Il est vrai que l'artisanat a changé de visage : « le charron est devenu mécanicien-garagiste, le fabricant de chandelles monte des postes de Radio. » Malheureusement, cet artisanat n'est pas organisé. Et pourtant, il pourrait être fort. « L'exemple de la corporation des pharmaciens qui, par un système de vente ingénieux, réussit à imposer des produits fabriqués sur le mode artisanal (par tel ou tel pharmacien campagnard), montre qu'on peut, par les méthodes, tenir tête aux grands trusts de production. »

Il est certain que l'évolution actuelle a plutôt profité à la classe artisanale : « Outre que des diminutions d'impôts la favorisent, elle tire avantage de sa liberté : quand l'usine ferme, contrainte par les lois qui limitent la durée du travail, le petit patron, seul, continue sa tâche. »

Auprès des artisans, il faudrait aussi, croyons-nous, séparer de la masse ouvrière la classe des employés, — banques, petit et grand commerce, secrétaires de toute sorte, etc. — Les employés en effet, la plupart du temps moins payés que les ouvriers, mais de situation plus fixe, plus assurée, payés au mois et non à la semaine ou à la quinzaine, n'ont pas du tout la même mentalité qu'eux, surtout dans ce qu'on appelle « les petites boîtes », c'est-à-dire quand le nombre est inférieur à dix.

Et voici la conclusion de Daniel-Rops :

« Ainsi, dans ce processus historique que nous avons vu, suivant lequel la tendance vers le progrès et celle vers la stabilité se livrent une guerre sans fin, la classe ouvrière représente aujourd'hui, de toute évidence, la puissance de novation. C'est sa force qui peut jeter le pays vers l'avenir, lui imposer des leçons d'audace. Elle est capable de s'organiser soi-même : les syndicats sont nés en elle et vivent d'elles [7]. Elle a montré que politiquement, elle pouvait s'imposer à ses adversaires (encore ne l'a-t-elle pu qu'avec l'appui de bourgeois passés dans ses rangs par intérêt ou conviction). Il est monstrueux de dire, comme certains, que, ce faisant, elle trahit la France et ses traditions : elle en incarne au contraire quelques-unes, des plus vivantes. Mais est-elle capable d'aller au-delà, de réaliser ce destin français qui, par-delà les classes, doit correspondre à la nature la plus profonde du pays ? Non. Garderait-elle, suivant le mot de Marx, « la puissance politique » qu'elle n'aurait point ce qui seul permet une tâche féconde : l'autorité spirituelle. Elle ne l'aurait pas à elle seule et se heurterait aux autres classes dans un conflit sanglant. Du destin historique de la France, elle est un élément, le plus actif, le plus audacieux sans doute, mais non l'unique. »

Voilà ce qu'il faut faire comprendre aux ouvriers de France, qu'ils ne peuvent vouloir tout absorber, qu'ils ne sont pas tout le pays, qu'ils ont des droits sacrés dans la famille française, mais limités par ceux des autres.

Passons maintenant aux paysans. Leur masse numérique est supérieure à celle des ouvriers. Mais ils font moins de volume, tiennent moins de place dans la vie nationale. « Cet « homme du pays », par opposition à l' « homme des villes », c'est, en essence, le grand silencieux, le grand reclus. On sait bien qu'il existe ; on fait appel à lui ; si la guerre éclate, c'est lui qui donne ses fils : trois quarts de nos morts ont été paysans. C'est une masse muette et compacte ou qu'on croit telle, pour n'être pas allé la considérer de près. »

En gros, la moitié de la France est rurale. Si l'on ne tient compte que des paysans qui cultivent effectivement, ils sont encore huit millions. Mais ils ne tiennent pas, en politique, le rôle que la loi du nombre leur pourrait attribuer. « Le budget de l'agriculture française, au regard des autres, est insignifiant. L'attention qu'on porte au paysan est toute électorale. On ne sent la classe paysanne, dans la vie française, qu'au moment où elle n'est pas satisfaite... »

Nos hommes d'Etat, envers les paysans, n'ont pu trouver que des solutions provisoires : « subventions, destructions de stocks, primes à l'exportation, sont des expédients assez misérables. »

Et pourtant le monde paysan ne peut réagir que faiblement. Pourquoi ? Parce qu'il est divisé, et non pas seulement par des différences d'opinion politique, mais surtout par des oppositions d'intérêts. Il compte d'une part environ quatre millions d'exploitants, d'autre part trois millions d'employés, ouvriers agricoles, métayers, au-dessous desquels il faut compter un million de véritables prolétaires ruraux, au métier incertain. En somme, la paysannerie française est déjà partagée en deux camps à peu près égaux, que la politique tire en deux sens opposés. — Mais d'autres divisions apparaissent : les intérêts des cultivateurs ne sont pas les mêmes que ceux des vignerons. Le grand producteur de blé ne raisonne pas comme le maraîcher qui alimente les villes. La classe paysanne se trouve de fait la plus divisée des classes françaises. Elle n'a pas autant d'unité que la classe ouvrière, ni que la bourgeoisie.

Mais il y a autre chose. Le paysan est isolé par la distance autant que par son individualisme traditionnel. Au village, trop souvent, on est jaloux du voisin, on se méfie de lui, on s'irrite de ses succès, quand ils dépassent ceux des autres. On vit replié sur soi-même. On ne dispose pas non plus de loisirs réguliers et prévus, pour participer aux grands mouvements de vie commune que connaît le monde ouvrier. Les actions d'ensemble sont difficiles à organiser.

« Quiconque s'est occupé d'un syndicat agricole n'ignore pas à quelles difficultés on se heurte. Les grandes réunions, les manifestations spectaculaires ne peuvent être menées à bien qu'en des moments rares et choisis, quand la moisson ou les semailles ou les vendanges ne mobilisent pas les hommes dans les champs. »

Or, cet isolement, qui le rend inapte à exercer une action profonde sur la politique, tend à créer chez le paysan un état de mécontentement profond, qui ne sait comment se traduire, mais qui pèse sur la vie nationale. Naturellement méfiant, parce que depuis des siècles il a été trop souvent dupe, le paysan se sent obscurément victime d'un « complexe d'infériorité ». Il se croit moins bien traité que l'homme des villes. Il a parfois de bonnes raisons pour cela. C'est pourquoi tant de paysans ambitionnent de devenir eux-mêmes des

[7] On sait que M. Daniel-Rops est un ardent promoteur des syndicats chrétiens. Il n'omet pas de noter que la classe ouvrière ne s'est pas toujours montrée fidèle à son idéal de liberté, notamment dans son attitude envers ces syndicats. Mais il ajoute que « les réactions qui se sont produites vis-à-vis du joug syndicaliste sont significatives. »

habitants de la ville ; d'où découle ce phénomène tant de fois dénoncé : la désertion des campagnes.

« Le mode de vie est encore pénible à la campagne : la force mécanique ou électrique n'a pas encore assez délivré l'homme du joug matériel. La paysanne se sent humiliée devant la femme citadine. La diminution des heures de labeur dans l'industrie crée un véritable ouragan qui entraîne les paysans vers les « villes tentaculaires ». La hausse du prix de la vie, à laquelle n'a pu correspondre une hausse des salaires paysans analogue à celle qu'on a vue dans l'industrie, achève d'accabler le rural. »

Ajoutons à cette énumération de Daniel-Rops ce que chacun a pu observer soi-même : l'exode vers la campagne créé par les « vacances payées » a établi un contact entre les ouvriers et les paysans, d'où sont sortis des désirs nouveaux pour les derniers, une envie trop naturelle d'un sort en apparence meilleur. De là, une accélération du rythme des départs de paysans vers la ville ou l'usine.

Et l'on n'avait pas besoin de cela :

« En quarante ans, 1.750.000 foyers paysans se sont éteints à jamais. La population rurale française baisse sans arrêt. Il y a des départements, comme ceux du sud des Alpes, du sud du Massif central, du rebord pyrénéen, qui marquent des taches blanches sur la carte démographique : la haute-Bourgogne est terriblement touchée aussi. Peut-être faudra-t-il en venir à exproprier les terres abandonnées et à recoloniser comme les rois de Prusse firent de leurs sablières. »

Or c'est là, l'histoire le démontre, un phénomène grave. Il l'est au point de vue de la vigueur physique de la nation : « Les conseils de révision refusent deux fois plus de jeunes hommes dans les villes qu'à la campagne. Si nous, dans nos grandes agglomérations, nous supportons encore l'absurde existence qui nous est imposée, quelle reconnaissance devons-nous au grand-père paysan dont le sang coule dans nos veines ! » Mais, par la désertion des campagnes, c'est la santé générale qui fléchit ! On dissipe rapidement à la ville le patrimoine de force physique hérité des aïeux paysans.

Le même phénomène est grave au point de vue social. Trop de paysans partent pour la ville, sans assez de garanties pour le lendemain. Non spécialisés, ils y entrent dans la masse prolétarienne. A la moindre crise économique, ils sont la proie du chômage. Habitués à vivre rudement, ils sont peu exigeants pour le logement, ils manquent d'hygiène, parce que le grand air leur en tenait lieu. Ils ont honte pourtant de revenir à la campagne qu'ils ont désertée et préfèrent une misère pleine d'aigreur à la rigueur d'une existence désapprise.

Un homme d'Etat devrait peser toutes ces choses, comprendre la nécessité de conserver une paysannerie vigoureuse et saine. « Hypnotisée par la force grandissante de la classe ouvrière, la bourgeoisie n'a pas su se rendre compte de l'importance déterminante, dans l'équilibre français, de la classe paysanne... Quelque grande que soit la méfiance qu'on puisse avoir à l'égard des comparaisons historiques, on ne saurait oublier l'exemple de Rome, à qui la destruction de sa paysannerie a coûté tour à tour la liberté, puis la paix sociale, enfin la vie même. »

Il faut donc se féliciter de ce que, à l'heure actuelle, il se produit, en France, un vaste mouvement paysan. Il faut souhaiter la naissance d'une doctrine paysanne comme il y a une doctrine ouvrière. Il faut espérer que ce mouvement paysan aboutira à des organismes de défense analogues aux syndicats ouvriers. Il faut désirer que le paysan comprenne les avantages sérieux de sa vie, en regard de la vie dans les villes : la liberté, la sécurité du lendemain, l'inappréciable bénéfice de ces choses si banales mais si grandes qui sont l'air pur, la sérénité des tranquilles horizons, la splendeur des beaux jours, le calme sublime des soirs étoilés, la valeur irremplaçable des nuits paisibles et des sommeils reposants.

Ecoutons encore Daniel-Rops :

« Ce que le paysan apporte à la conception que la France a de soi, est infiniment riche et utile. D'abord la fixité. Quiconque a fouillé, si peu que ce soit, des archives départementales, sait bien qu'il y a encore de nombreuses familles qui, sur le même terrain, sous le même nom souvent, travaillent du même cœur, depuis sept ou huit siècles... Les paysans français sont vieux de bien des siècles, plus même que n'en connaît l'histoire écrite. Ce chemin où marche notre contemporain, n'est-ce pas le même qu'a foulé le Gallo-Romain et peut-être, dans un temps plus éloigné, le Ligure ? Nos habitudes de vie, les tracés de nos sillons, les limites de nos forêts, tout cela procède d'une tradition très ancienne qui nous dépasse. Il ne s'agit là ni de poésie ni de routine. Dans une époque où tant de peuples sont sans racines, livrés au hasard des expériences, prêts à jouer leur destin sur un coup de dés, cette vieillesse et cette fidélité sont de puissantes sauvegardes. C'est en elles que la mission de la France peut trouver son point d'appui. »

Daniel-Rops a raison. La paysannerie française doit défendre la famille nationale contre les aventures. Toute son histoire témoigne qu'elle a, au travers de l'esclavage, puis du servage, tendu vers l'acquisition du droit de propriété et du droit de tester, que rognait la mainmorte. Ce serait la dernière absurdité pour elle de céder à une doctrine qui, sous couleur de progrès, la rejetterait dans l'humiliation et la dégradation du mainmortable, « taillable et corvéable » à merci, sous la dictature de la classe ouvrière !

Le paysan est une réserve nationale de santé et de modération.

« L'homme de la terre, dit fort bien Daniel-Rops, par le seul fait qu'il participe au rythme des saisons, à la lutte difficile contre les rigueurs de la nature, échappera toujours à ce terrible courant d'abstraction et d'unification que subit l'homme des villes, dangereusement enclin à n'être plus qu'un numéro de compte, un individu anonyme, coupé de toute réalité... Quelles que soient ses routines, le paysan français apporte un élément indispensable de notre génie. Force d'équilibre, volant de stabilité. Si l'ouvrier incarne l'audace, lui, il pourrait incarner la sagesse ; non pas la novation, mais la fidélité ; non pas le risque, mais la permanence... »

Les deux sont indispensables dans un grand peuple.

Reste la bourgeoisie. Elle a mauvaise presse de nos jours. Son temps serait-il révolu ? Ce serait bien sa faute, si c'était vrai ! Elle a un grand passé. Elle s'est faite des travailleurs obstinés des

villes d'autrefois, artisans avisés, commerçants habiles, administrateurs incomparables. Ses grands hommes sont Colbert, Périer, Schneider et tant d'autres. Elle a peu à peu conquis toutes les places. Elle a fait la Révolution ; elle a enterré la monarchie et supplanté la vieille noblesse. La question qui se pose pour elle, c'est de savoir si elle succombera à son tour, si une nouvelle aristocratie naîtra du monde ouvrier et du monde paysan, ou de la bureaucratie issue de la dictature du prolétariat.

La bourgeoisie est menacée sur ses deux bords. — Au-dessus d'elle, quoique procédant d'elle, une super-bourgeoisie (les fameuses « 200 familles ») s'écarte des anciennes traditions bourgeoises, n'hésite pas à s'allier à ses pires ennemis, pourvu qu'elle espère par là tirer son épingle du jeu, se détache en un mot de ce qu'on nomme « les classes moyennes ». — Au-dessous d'elle, la classe ouvrière tend à la supplanter (en s'embourgeoisant elle-même, il est vrai), et une sorte de prolétariat bourgeois, c'est-à-dire de classe incertaine du lendemain et à demi déracinée, ne se défendant plus que par des puissances de sentiment ou de convictions contre le découragement, est en train de se former : intellectuel mal payé, ingénieur en chômage, petit commerçant ruiné ou menacé de faillite. Dans ce prolétariat nouveau apparaît un signe de décadence : le travail de la femme hors du foyer !

« Il y avait, en 1880, un million de rentiers en France : quatre cent mille en 1926. Combien aujourd'hui ? Le bourgeois moyen subit de plus en plus durement la loi de l'argent. Obsession du salaire, peur de la faillite. Ses chefs, de la haute caste, lui font sentir leur dédain. L'ingénieur, sorti de Centrale, qui gagne 1500 francs par mois, ne sait plus ce que c'est que l'assurance de l'argent « en réserve » ; il n'est pas solidaire du grand capital, qu'aux yeux de l'ouvrier, cependant, il représente. »

Pourtant, cette classe bourgeoise garde une belle tenue morale, dans son ensemble. Elle doit s'abstenir de trop de gémissements et de plaintes, se sentir fière de ses belles qualités morales, de sa foi religieuse, quand elle a le bonheur de la posséder ; mais elle doit comprendre aussi, que le travail est une loi pour tous, que le moment est passé où l'on vivait sur son acquis, que l'idéal du rentier satisfait n'est plus de notre temps. Elle réunit les deux qualités des deux autres classes, l'audace et la stabilité, l'esprit de conquête et l'esprit de tradition. Il lui appartient, par la force de l'esprit, de l'emporter sur le nombre, non pour son seul profit, mais pour le bien de la nation et de l'humanité. Qu'elle ranime dans son cœur, en se souvenant des grandes victoires du passé : sur la noblesse déchue du XVIII^e^ siècle, et sur la nature elle-même, lors du grand essor de l'industrie au XIX^e^, les vertus qui lui sont propres et qu'elle serve de trait d'union et de puissance d'arbitrage entre la classe ouvrière et la classe paysanne. Elle a eu le malheur de saper la foi religieuse. Elle s'est ainsi amoindrie elle-même, elle a soulevé les plus âpres revendications et aussi les plus légitimes et les plus justes. Elle est punie par où elle a péché. Elle peut se redresser, se retrouver, se renouveler. L'épreuve où elle se débat peut ou l'écraser sans retour ou devenir le point de départ d'une ascension nouvelle.

Tel est le drame de la classe bourgeoise actuellement, et ce drame est celui de la France entière. On ne peut rien sans la bourgeoisie ou du moins sans les vertus que ce nom incarne. On peut beaucoup contre elle. Daniel-Rops a trop le sens de la suprématie de l'esprit pour ne pas dire, tout au long de son étude, dont nous n'avons pu résumer ici qu'une partie, pour ne pas affirmer hautement que la victoire de la bourgeoisie doit être d'abord une victoire sur le matérialisme qui la rongeait et qui d'elle, par trop d'issues, a coulé vers les classes jadis inférieures et aujourd'hui devenues capables de parler en maîtresses du jeu !

IV

Nous ne terminerons pas cette Causerie sans signaler à nos lecteurs la publication, par la Revue des *Grands Lacs*, maintes fois citée ici, de documents d'une singulière utilité. Ces documents sont répartis en trois fascicules distincts.

Le premier a pour titre : *La Hiérarchie catholique, sous Sa Sainteté Pie XI.* On y donne la situation de l'épiscopat du monde entier au 30 juin 1937, par continent, Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie. A la suite de chaque continent, un tableau récapitulatif des métropoles, archidiocèses, diocèses, abbayes *nullius*, vicariats apostoliques, préfectures apostoliques, missions indépendantes, délégations apostoliques. Tout cela est rangé en ordre parfait, chaque centre religieux défini est accompagné de sa date de création. Les créations faites par Pie XI sont imprimées en caractères spéciaux, ce qui permet d'apprécier d'un seul coup les progrès accomplis depuis quinze ans. Je regrette, quant à moi, l'absence d'une récapitulation générale, à la fin du fascicule. Mais une simple addition des tableaux par continent suffit à donner les totaux cherchés.

Le fascicule II n'est pas moins intéressant : *Principaux Textes missionnaires de S. S. Pie XI.* On y trouvera, réunis en 64 pages d'impression serrée, les Discours, Lettres, Encycliques, Allocutions du pape actuel, sur les Missions et l'on comprendra pourquoi il a pu être surnommé « le pape des Missions ».

Enfin, le troisième fascicule, de 138 pages, contient les *Ephémérides missionnaires du règne de S. S. Pie XI*, depuis le début du Pontificat, jusqu'au 30 juin 1937.

Tout cela a exigé un travail de statistique, de présentation qui fait honneur à ceux qui l'ont entrepris. Ces fascicules ne sont point envoyés aux abonnés des *Grands Lacs*, mais seulement aux souscripteurs qui les demandent. Le prix est de 30 francs français (compte de chèques postaux, *Grands Lacs*, 1900.01, Paris), — ou de 30 francs belges (chèques postaux, *Grands Lacs*, 1882.27, Namur). Pour les autres pays, 12 belgas, ou 6 fr. suisses, 2 dollars, 10 cents, 9 shillings.

La même Revue annonce la prochaine publication d'un volume de Radio-Causeries sur les Missions, intitulé *Au service des Broussards*, qui pourra servir d'introduction aux trois fascicules signalés ci-dessus. Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — En tête du « Petit Courrier » du n° 28 (15 juillet 1937) est posée à l'*Ami* une question concernant « une âme qui se décourage... en face de rechutes fréquentes. »

Cela pose un problème que je formulerais ainsi :

1° Nous avons toujours, surtout quand nous savons prier, le secours de la grâce actuelle pour éviter le *vrai* péché, c'est à dire le péché formel, celui qui est commis dans et par la volonté libre, ou mieux par la volonté agissant librement, gardant le plein *dominium* de ses actes.

2° Il n'est pas dit que nous ayons ce secours de la grâce pour éviter l'acte matériel du péché, c'est à dire l'acte, quel qu'il soit, d'un organe ou d'une faculté autre que la volonté libre, et échappant pour un motif quelconque au *dominium* de cette dernière. Cas fréquent ? ou non ? C'est à étudier.

3° Ne peut-on pas aller jusqu'à dire que la Providence divine, qui a si souvent tiré le bien du mal, permet les fautes matérielles qui ont leur source dans l'hérédité, le tempérament, un état nerveux anormal, en vue d'un bien moral ? La personne victime de cet état peut en effet faire des actes d'humilité, de charité, et se maintenir dans *un vouloir profond* (quoi qu'il en soit du vouloir superficiel) de persévérer dans la lutte, en s'abandonnant à la Providence... et, par là, progresser moralement. Si elle savait et croyait que ses fautes... n'en sont pas ou le sont peu, elle serait peut-être près de la guérison.

L'*Ami* admettra-t-il ce point de vue ?

R. — La thèse proposée par notre correspondant est spéculativement irréprochable. Il est bien évident que certains tempéraments spéciaux peuvent en arriver à cet état de déséquilibre entre le vrai vouloir de la volonté libre, qui s'attache au bien, et les actes, matériellement répréhensibles, du corps et des sens agités par les passions. S. Paul a bien mis en relief cet état morbide de la nature humaine, soumise par la concupiscence à la loi du péché : « Je sais que ce n'est pas le bien qui habite en moi, c'est-à-dire dans ma chair. En effet, le vouloir est à ma portée, mais non la pratique du bien ; car *je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas.* » (Rom., VII, 18-19). Et il signale « dans ses membres cette autre loi qui lutte contre la loi de la raison, et qui l'enchaîne à la loi du péché qui est dans ses membres » *(ibid.*, 23).

Mais le P. Prat, dans son commentaire de ce passage, fait observer qu'on aurait tort d'attribuer à S. Paul le dualisme grec opposant la chair à l'esprit, la chair étant mauvaise par essence et fatalement et en soi pécheresse. L'idéal de S. Paul est différent. « Pour lui, le corps est accessible aux influences de l'Esprit-Saint, dont il est dès ici-bas le temple. . La relation du péché à la chair n'est donc pas essentielle, mais accidentelle ; elle n'a pas son fondement dans la nature des choses, mais dans un fait historique... » Mais, « malgré sa déchéance, notre raison conserve toujours une certaine affinité avec Dieu et les choses de Dieu ; elle est le siège de la conscience ; elle approuve la loi divine et nous en impose le joug... Comme antidote à la puissance actuelle de la chair, Dieu nous confère l'Esprit-Saint... La chair recule dans la mesure où l'esprit triomphe ; et cet antagonisme se poursuit sans trêve, jusqu'à la victoire définitive de l'esprit. Car cette victoire est certaine, du moment que l'Esprit de Dieu habite en nous. » (*La théologie de S. Paul*, t. I, p. 280 282, *passim*).

Dans les cas envisagés de « fautes matérielles » dues à l'hérédité, au tempérament, à un état nerveux anormal, il est donc possible d'admettre la simple matérialité de la faute *temporairement*. Mais si l'on n'est pas en face d'un véritable cas morbide, qui échappe, en raison même de son caractère, à l'influence de la grâce, il faut admettre que ces fautes matérielles doivent cesser à plus ou moins longue échéance. Sur ce point, le confesseur prudent ne laissera pas son pénitent dans une illusion qui pourrait devenir pernicieuse. Relisez les propositions 41-53 (D.-B., n° 1261 1273) de Michel de Molinos, condamnées par Innocent XI, et vous verrez qu'il ne faut pas laisser les âmes s'endormir dans une fausse sécurité, même en invoquant l'autorité de S. Paul.

Q. — Un de mes amis m'a posé la question suivante : « Pourquoi dites-vous l'*Immaculée-Conception* ? Ce terme est incorrect. il prête à la confusion. C'est : « *La Conçue Immaculée* » qu'il faudrait dire. Ainsi plus de doute sur la conception de la Vierge Marie, alors qu'avec la formule en usage certains peuvent penser que sainte Anne l'avait conçue sans péché, ou que la Sainte Vierge elle-même conçut sans péché, sans compter que des âmes naïves peuvent croire que concevoir est un péché. »

Pris de court, j'ai répondu que la T. S. Vierge savait le français et... le patois de Bigorre mieux que nous : » Qué soï era Immaculada Councepciou. »

R. — Le vocable *Immaculée-Conception*, appliqué à la Sainte Vierge, ne saurait être taxé d'incorrection. L'usage en a tellement et d'une façon si nette fixé le sens que la moindre confusion est impossible. D'autres expressions qui sont aujourd'hui la pierre de touche de l'orthodoxie — par exemple « consubstantiel » à propos de la Trinité — ont été jadis l'objet de confusions bien plus justifiées que celle dont nous parle notre correspondant à propos d'« immaculée conception. »

Il n'est pas question ici de conception *active*, c'est-à-dire de l'acte générateur de S. Joachim et de sainte Anne, pris en lui-même ; pas même de la conception active de la Ste Vierge par rapport à l'humanité de Jésus-Christ. Et par conséquent ni de près, ni de loin, l'expression « immaculée conception » ne laisse entendre que concevoir est un péché. Une telle déduction serait le fait d'un esprit non pas naïf, mais ignorant.

Il s'agit donc de la conception *passive*, c'est-à-dire du terme où l'acte générateur aboutit, quand